

Thème 3 : Les organisations et la société

QDMSGNG N° 12 : Quelles relations entre les organisations et leur écosystème ?

Chapitre 14

Quelles relations entre les organisations et leur écosystème ?

Notions

- Stratégie d'implantation
- Écosystème d'affaires
- Grappe d'entreprises (cluster)
- Écosystème d'innovation et territoires

Objectifs

- ⇒ De définir l'écosystème d'une organisation
- ⇒ D'analyser les facteurs d'implantation des organisations

I. Comment les organisations sont-elles intégrées à leurs écosystèmes ?

Les organisations sont implantées dans un écosystème d'affaire, c'est-à-dire un ensemble de relations entre organisations hétérogènes qui partagent une ressource en commun et qui développent des compétences ensemble. Les ressources (humaines, financières, immatérielles...) obtenues dans ces écosystèmes peuvent fonder leur avantage concurrentiel. En fonction de l'évolution de leurs écosystèmes, les entreprises peuvent être amenés à délocaliser une partie de leur activité ou à la relocaliser sur le territoire national.

Les organisations font donc particulièrement attention aux territoires sur lesquels elles s'installent, en vérifiant que ceux-ci constituent des écosystèmes favorables. Elles peuvent rechercher des *clusters* spécifiques à un secteur d'activité. Ces *clusters* leur permettent de développer des synergies. Elles peuvent également chercher à s'implanter dans des écosystèmes d'innovation. Ces derniers permettent aux organisations de mutualiser des ressources ou compétences dans l'objectif de développer une innovation. Ces différentes formes d'écosystèmes sont généralement soutenues par l'État et les collectivités territoriales. Avec le développement d'Internet, la notion d'écosystème peut également se détacher des territoires.

II. Comment les territoires cherchent-ils à attirer des organisations en créant des écosystèmes favorables ?

Les collectivités territoriales et l'État, lorsqu'ils cherchent à attirer des organisations, développent et valorisent des écosystèmes particuliers. Ce développement peut se faire par la mise à disposition de lieux comme :

- des pépinières d'entreprises, qui fournissent des services utiles aux jeunes entreprises qui souhaitent se développer.
- des incubateurs, qui visent à accompagner les individus souhaitant créer leur entreprise ;
- des fablabs, qui sont des ateliers mis à disposition des jeunes entreprises pour qu'elles développent leurs concepts.

Mais surtout, les pouvoirs publics doivent renforcer l'attractivité du territoire par le développement d'infrastructures (ferroviaire, accès à Internet, fibre...) nécessaires à l'implantation de nouvelles organisations. L'objectif pour les collectivités territoriales est de redynamiser les territoires par la valorisation d'actifs économiques et la création de nouveaux emplois.